

Surveillance épidémiologique de l'hantavirose

Orthohantavirus spp. - 2020

Auteurs : L. Geebelen, M. Depypere, L. Cuypers, P. Maes

Messages clés

- Avec 59 cas rapportés (0,51 par 100.000 habitants), l'incidence des infections à hantavirus en Belgique est restée limitée en 2020.
- Une incidence plus élevée a de nouveau été observée dans le sud du pays, c'est-à-dire à la frontière française (provinces du Hainaut et du Luxembourg, mais pas Namur).
- Un éventuel sous-rapportage du nombre de cas pendant la pandémie du COVID-19, ou un sous-diagnostic en raison du report de certains soins, ne peuvent pas être exclus.

Sources d'information

- Surveillance épidémiologique par le [Centre National de Référence \(CNR\)](#) (UZ Leuven / KULeuven), le [réseau des laboratoires vigies](#) et la notification obligatoire à Bruxelles et en Wallonie. Les données des différentes sources ont été mises en commun pour tenir compte des doublons rapportés via les différentes sources.

Définition de cas

- Cas confirmé : au moins un des trois critères suivants :
 - détection d'IgM spécifiques à l'hantavirus (en combinaison à des IgG hantavirus) ;
 - détection d'acide nucléique de l'hantavirus dans un échantillon clinique ;
 - détection d'antigènes de l'hantavirus par immunohistochimie.

Epidémiologie

- Nombre de cas : le CNR a déclaré 45 cas (tous du sérotype *Puumala*), la notification obligatoire 1 et le réseau des laboratoires vigies a enregistré 13 cas supplémentaires. Au total, 59 cas uniques ont donc été recensés en 2020 via les différentes sources, ce qui représente une incidence de 0,51 pour 100.000 habitants.
- Sexe : les cas étaient en grande majorité des hommes (81 %).
- Âge : répartition entre 16 et 79 ans, avec une médiane à 43 ans, ce qui est comparable aux années précédentes.
- Variation entre les années: après le pic de 2019, le nombre de cas rapportés est resté limité en 2020. Les nombres étaient comparables à ce qui avait été observé au cours de la période 2012-2016 et en 2018 (pas de pics) (Figures 1 et 2). Par rapport aux années 2017 et 2019 (avec pics), l'incidence de l'hantavirose a été plus faible dans presque toutes les provinces en 2020.
- Tendance saisonnière: aucun pic printemps-été n'a été observé en 2020 dans les cas rapportés (Figure 2).

- Répartition géographique: le nombre de cas rapportés pour 100.000 habitants était de nouveau plus élevé dans le Sud de la Belgique, à savoir à la frontière française (provinces du Luxembourg et du Hainaut) (Figure 3). Alors qu'au cours de la période 2012-2019, la province de Namur constituait un foyer évident d'hantavirose, cela n'a pas été le cas en 2020 (0,61 cas pour 100.000 habitants). En 2020, aucun cas d'hantavirose n'a été rapporté en Brabant wallon et en Flandre occidentale.

Figure 1 : Nombre de cas d'hantavirose rapportés par an, Belgique, 2012-2020
(Sources : réseau des laboratoires vigies, CNR et notification obligatoire)

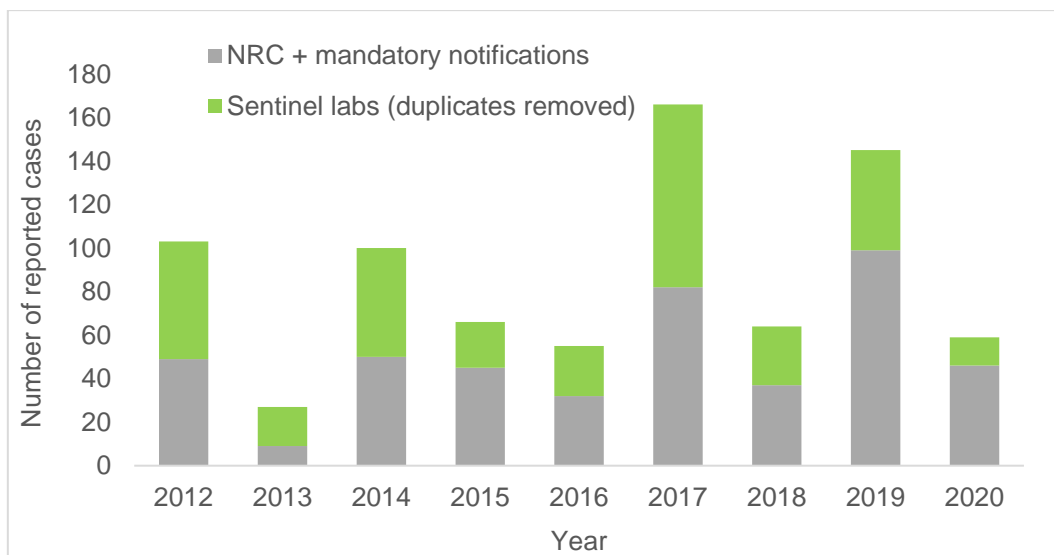


Figure 2 : Distribution mensuelle des cas d'hantavirose rapportés, Belgique, 2012-2020
(Sources : réseau des laboratoires vigies, CNR et notification obligatoire)

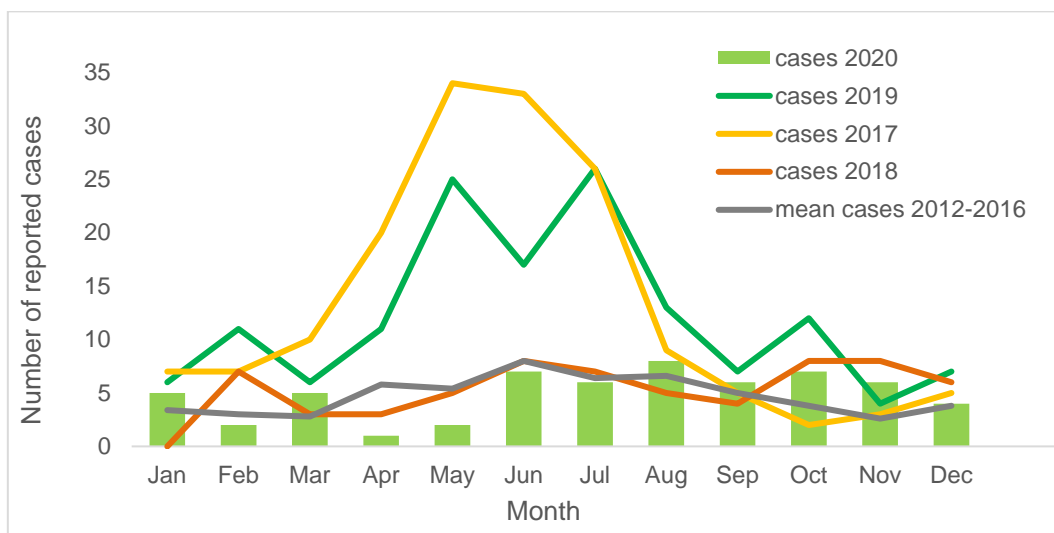
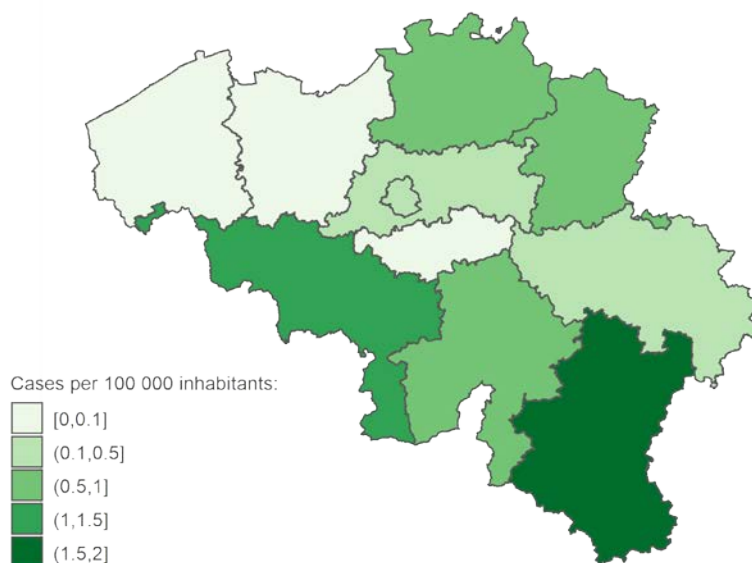


Figure 3 : Distribution géographique des cas d'hantavirose rapportés pour 100.000 habitants, par province, Belgique, 2020

(Sources : réseau des laboratoires vigies, CNR et notification obligatoire)



Importance pour la santé publique

Avec 59 cas rapportés, l'incidence de l'hantavirose en Belgique est restée limitée en 2020. Il est très rare que des années épidémiques (> 100 cas) se succèdent. Ceci s'explique par l'écologie de l'hôte du *Puumala orthohantavirus* (PUUV), le campagnol roussâtre (*Myodes glareolus*). Les périodes de très forte densité d'hôtes et de transmission de PUUV sont généralement suivies d'une diminution spectaculaire. Les cas d'hantavirose rapportés en Belgique ont été associés à des infections PUUV sur la base de la sérologie ; cependant, cela ne donne pas une certitude à 100% quant à l'espèce d'hantavirus. En outre, nos sources de surveillance ne fournissent pas de données cliniques qui nous permettraient d'évaluer la gravité des cas signalés.

L'infection à PUUV (nephropathia epidemica (NE)) est généralement associée à une fièvre aiguë, des maux de tête et des malaises, une protéinurie modérée, une oligurie, une insuffisance rénale croissante avec douleur sévère dans les lobes rénaux. L'hémodialyse est indiquée pour 5 à 7 % des patients. La NE entraîne rarement des saignements et, dans moins d'1 % des cas cliniques, la mort. La plupart des patients se rétablissent en 2 à 3 semaines. Après l'infection, les anticorps procurent une protection à vie.

Un éventuel sous-rapportage du nombre de cas (laboratoires vigies) pendant la pandémie du COVID-19, ou un sous-diagnostic en raison du report de certains soins, ne peuvent pas être exclus.

Plus d'informations

- Agence pour une Vie de Qualité (AViQ). Fiche informative sur hantavirose. Disponible sur : <https://www.wiv-isp.be/matra/Fiches/Hanta.pdf>
- European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC). Facts about hantavirus: Disponible sur : <https://ecdc.europa.eu/en/hantavirus-infection/facts>
- European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC). Hantavirus infection - Annual Epidemiological Report for 2019. Disponible sur : <https://www.ecdc.europa.eu/sites/default/files/documents/AER-hantavirus-2019.pdf>